



CHAMPIONNATS DE FRANCE de CYCLO-CROSS 2021 à PONT-CHATEAU (Loire Atlantique - Pays de la Loire)

Madame, Monsieur,

En raison de la crise sanitaire nationale qui nous impacte toutes et tous, des nouvelles conditions de participation aux Championnats de France de Cyclo-cross 2021 à Pont-Château ont été validées par les instances fédérales.

En effet, étant donné l'annulation des manches de Coupes de France au cours de l'automne 2020, les conditions de participation aux Championnats de France ont dû être révisées.

Contexte et contraintes :

- Obligation de limiter la participation au regard de la situation sanitaire sans connaître la situation réglementaire à la date de l'événement
- Nécessité d'informer les comités régionaux et les structures concernées dès que possible
- Nécessité d'ouvrir la période d'engagement très rapidement
- Nécessité organisationnelle d'adapter les conditions d'accueil des encadrements sportifs
- Établir une participation alors qu'il n'y a pas eu de compétitions de Cyclo-cross en France avant les Championnats de France

Ainsi, les décisions prises sont les suivantes :

- L'évènement se déroulera uniquement le Dimanche 10 janvier 2021 à huis clos et devra donc accueillir un nombre limité de personnes toute population confondue (coureurs, encadrants, bénévoles, prestataires, officiels... etc.)
- Les catégories concernées sont les Espoirs et Elite Hommes / Femmes
- Selon le régime dérogatoire actuel validé par le Ministère des Sports, les coureurs autorisés à participer sont les :
 - Sportifs professionnels
 - Sportifs inscrits sur les listes de sportifs de Haut Niveau, Collectifs Nationaux ou Espoirs par le Ministère des Sports

- Cyclistes inscrits dans une structure du Projet de Performance Fédéral de la FFC et identifié dans le Portail de Suivi Quotidien du Sportif
 - Cyclistes seniors (+18 ans) des effectifs déclarés 2020 des équipes de Nationale 1 Route, Team VTT DN1 UCI et de Marque UCI ou E-UCI, Équipes professionnelles Cyclo-cross UCI 2020-2021 et Équipes Cyclo-cross UCI 2020-2021
 - Cyclistes détenteurs d'une licence 1^{ère} catégorie (Année 2021)
- **Détail de la participation :**
- **2 quotas par catégorie et par comité régional soit 8 participants maximum par région pour les 4 épreuves organisées le 10 janvier 2021 à Pont-Château**
 - **Quotas libres pour les Teams FFC Cyclo-cross en respectant le régime dérogatoire en vigueur avec les coureurs autorisés à participer**
 - **Quotas libres pour les Equipes UCI Route, VTT, Cyclo-cross**
- **Les engagements des coureurs et la déclaration de l'encadrement doivent être effectués en ligne sur la plateforme MAJ Épreuves par :**
- **Les Comités régionaux**
 - **Les Teams Cyclo-cross FFC**
 - **Les Equipes UCI Route, VTT, Cyclo-cross**
- La plateforme MAJ Épreuves permet de saisir des quotas par comité régional, permet d'intégrer les NIP des coureurs autorisés issus de la liste établie par le régime dérogatoire, et permet de faire respecter les restrictions selon le type d'entité engageante
- Tout coureur autorisé à participer hors structures listées précédemment devra postuler auprès de son comité régional
- Chaque comité régional devra mettre en place un système de sélection libre à chacun
- Le port du maillot sera de la responsabilité du club sauf si une sélection régionale est mise en place
- L'engagement de l'encadrement reste la responsabilité du comité régional
- Toutes les personnes présentes (participants, encadrants, bénévoles, organisation...) sur site seront identifiées et devront répondre à un questionnaire de prévention J-5 avant le début de l'événement et chaque journée de présence sur site. Les réponses à ce questionnaire seront étudiées par le service médical de la FFC.
- Les engagements ouvriront le **Mercredi 16 décembre 2020 à 14h00**
- **Pour les comités régionaux uniquement, 2 sessions d'engagements sont prévues :**
- Du Mercredi 16 décembre 2020 à 14h00 au Mardi 22 décembre 2020 à 20h00
 - Et du Mercredi 23 décembre 2020 à 11h00 au Samedi 2 janvier 2021 à 20h00 si tous les quotas des comités régionaux n'étaient pas engagés à la fermeture de cette première session d'engagement, le nombre de places restantes serait ouvert à l'ensemble des comités régionaux sur le principe du premier inscrit - premier engagé

- **Détail de l'encadrement :**

Nombre de coureurs par équipe régionale ou Team FFC Cyclo-cross ou Equipe UCI Route, CX, MTB	Encadrement maximal par structure		
	Mécaniciens	Assistant départ / arrivée	Nombre de Directeurs sportifs / Teams managers
1	1	1	1
2	3	1	1
3	4	2	1
4	6	2	1
5	8	3	1
6	9	3	1
7	10	3	1
8	11	4	1
9	12	4	1
10	14	5	1
11	15	5	1
12	16	5	1